

# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 27 janvier 2021**

**OBJET : Prescription du vaccin contre la COVID-19**

---

La présente vise à vous informer qu'aucune prescription de vaccin contre la COVID-19 n'est acceptée dans le moment. La campagne de vaccination qui se tient actuellement s'inscrit dans une optique de santé publique et non de santé individuelle. Les consignes de la santé publique prévalent donc quant aux groupes prioritaires ciblés ainsi que leur séquençage. Dans un contexte de livraisons restreintes de vaccins, le respect des directives est d'autant plus important afin d'assurer une protection en priorité aux personnes concernées.

Nous vous remercions de votre compréhension,

« *Signature autorisée* »  
D<sup>re</sup> Monique St-Pierre  
Directrice des services professionnels  
CISSS de Chaudière-Appalaches

« *Signature autorisée* »  
D<sup>re</sup> Liliana Romero  
Directrice de santé publique  
CISSS de Chaudière-Appalaches

*Contenu autorisé par : Marco Bélanger*